

D1 Formulaire Avis de convention de DSP

Département(s) de publication : 57

I. II. VI. VII.

AVIS DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Mairie de Bouzonville, 1 Place du Général de Gaulle , 57320, BOUZONVILLE.

Courriel : dgs@mairie-bouzonville.fr. Code NUTS : FRF33.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://marchespublics-matec57.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <http://marchespublics-matec57.fr/>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://marchespublics-matec57.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique via : <http://marchespublics-matec57.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Collectivité territoriale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Gestion de la fourrière automobile

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Fourrière, Délégation de service public, Véhicules.

Descripteur principal : 50118110.

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Cette consultation porte sur une concession pour les opérations de mise en fourrière de véhicules terrestres d'un PTAC inférieur à 3,5 T sur le territoire des communes membres du groupement d'autorités concédantes. Elle concerne la gestion du service de fourrière des véhicules automobiles consistant en l'enlèvement, le transport, la garde, la restitution ou la remise à la destruction ou au service des Domaines des véhicules en infraction se trouvant sur le territoire concerné.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 30 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION**II.2.1) Intitulé :** .

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Fourrière, Délégation de service public, Véhicules.

Code CPV principal : 50118100.

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRF33|

Lieu principal d'exécution : 16 communes du territoire de la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières. La liste détaillée figurant dans les documents de la concession.

II.2.4) Description des prestations : Opérations de mise en fourrière de véhicules terrestres d'un PTAC inférieur à 3,5 T sur le territoire des communes membres du groupement d'autorités concédantes. Elle concerne la gestion du service de fourrière des véhicules automobiles consistant en l'enlèvement, le transport, la garde, la restitution ou la remise à la destruction ou au service des Domaines des véhicules en infraction se trouvant sur le territoire concerné.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 30 000 euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 36

I.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**I.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : La liste des documents que doit fournir le candidat est détaillée dans le règlement de consultation. Les groupements momentanés d'entreprises sont autorisés. En cas de groupement conjoint, le mandataire devra obligatoirement être solidaire. Le mandataire représente l'ensemble des entrepreneurs, vis-à-vis du coordonnateur, pour l'exécution du contrat. Il assure, sous sa responsabilité, la coordination de ces entrepreneurs. Si le mandataire n'est pas solidaire, il pourra se voir contraint de le devenir pour se conformer au

souhait du coordonnateur.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession : Les quantités annuelles

estimées, objet de la présente concession sont susceptibles de varier entre :

Minimum : 1 véhicule ; Maximum : 100 véhicules ; Les enlèvements de véhicules pourront être réalisés jusqu'au dernier jour de validité du contrat.

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

06 Juin 2022 à 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg, 31 avenue de la paix, 67000 STRASBOURG .

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

2022-05-05